

Examen rapide de la classification du COSEPAC

pour le

Moqueur des armoises *Oreoscoptes montanus*

au Canada

**EN VOIE DE DISPARITION
2021**

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Le processus d'examen rapide de la classification est utilisé par le COSEPAC dans le cas des espèces sauvages dont le statut n'a pas changé depuis leur dernière évaluation. Les renseignements facilement accessibles contenus dans le précédent rapport de situation ou sommaire du statut de l'espèce et les documents de rétablissement ainsi que ceux détenus par les équipes de rétablissement, les autorités responsables, les centres de données sur la conservation et les spécialistes des espèces ont été examinés par le sous-comité de spécialistes des espèces concerné, puis analysés par le COSEPAC. Le présent document est le sommaire des renseignements pertinents.

Les examens rapides de la classification sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril au Canada. Le présent document peut être cité de la manière suivante :

COSEPAC. 2021. Examen rapide de la classification du COSEPAC pour le Moqueur des armoises (*Oreoscoptes montanus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xv p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Andrew G. Horn d'avoir rédigé l'examen rapide de la classification pour le Moqueur des armoises (*Oreoscoptes montanus*) au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision et la révision de cet examen rapide ont été assurées par Marcel Gahbauer, coprésident du Sous-comité de spécialistes des oiseaux du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125

Télec. : 819-938-3984

Courriel : ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca
www.cosepac.ca

Also available in English under the title "COSEWIC Rapid Review of Classification on the Sage Thrasher *Oreoscoptes montanus* in Canada"

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2021.

N° de catalogue CW69-18/7-2022F-PDF

ISBN 978-0-660-43501-5



COSEPAC Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Novembre 2021

Nom commun

Moqueur des armoises

Nom scientifique

Oreoscoptes montanus

Statut

En voie de disparition

Justification de la désignation

Cet oiseau chanteur est restreint à de petites zones du sud de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, où il est étroitement associé aux prairies à armoises restantes. Sa répartition et son abondance au Canada semblent être restées stables au cours de la dernière décennie, mais la population demeure très petite, avec un nombre total estimé de 7 à 36 individus matures. L'immigration depuis les petites sous-populations en déclin de l'État de Washington et du Montana est probablement insuffisante pour accroître la population canadienne. La perte d'habitat dominé par l'armoise au profit du développement résidentiel, du développement agricole et des incendies semble avoir mené au déclin de la population. Les changements climatiques constituent une préoccupation croissante.

Répartition au Canada

Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000, en novembre 2010 et en décembre 2021.



COSEPAC Examen rapide de la classification

PRÉFACE

Depuis la dernière évaluation de la situation du Moqueur des armoises (COSEWIC, 2010), un programme de rétablissement a été produit (Environnement Canada, 2014b). Ce programme ne comprend pas d'évaluation officielle des menaces, mais le rétablissement y est considéré comme faisable et on y donne une description partielle de l'habitat essentiel. La documentation des occurrences du Moqueur des armoises au Canada s'est quelque peu améliorée depuis la dernière évaluation en raison de l'intensification des efforts de recherche, notamment dans le cadre du Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles (Artuso, comm. pers., 2021). Les renseignements sur les tendances en matière d'habitat continuent de s'améliorer, en grande partie grâce à l'intérêt suscité par d'autres espèces en péril qui partagent l'habitat d'armoise, en particulier le Tétrás des armoise (*Centrocercus urophasianus*) (Carlisle *et al.*, 2018; Dinkins et Beck, 2019; Timmer *et al.*, 2019).

Le Moqueur des armoises continue d'être observé en petits nombres chaque année au Canada. Des relevés ciblés effectués dans des sites de reproduction en Colombie-Britannique (lac White, Kilpoola et Chopaka) en juin 2017 ont mené à une détection (Gross, comm. pers., 2021). Cependant, aucun relevé systématique et répété n'a été réalisé depuis le dernier rapport de situation, et les observations au Canada, notamment les mentions de nidification, demeurent peu nombreuses. Ainsi, pour les dix dernières années, la base de données eBird (2021) de science citoyenne sur les observations d'oiseaux ne contient que 120 mentions recueillies pendant la saison de reproduction (de mai à août) (à l'exclusion des mentions situées dans un rayon de 50 m les unes des autres au cours d'une même année), et de ce nombre, plus de 80 étaient situées dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique (eBird, 2021). Depuis le dernier rapport de situation, le Centre de données sur la conservation de la Saskatchewan a seulement consigné deux autres mentions (les deux étant des mentions de mâles chanteurs; Kusch, comm. pers., 2021). De plus, au cours des quatre premières années de l'atlas des oiseaux nicheurs provincial, seules trois mentions de nidification confirmée ou possible ont été recensées (Birds Canada, 2020). Toutes les mentions récentes étaient situées dans des zones relevées dans le dernier rapport de situation et le programme de rétablissement (COSEWIC, 2010; Environnement Canada, 2014b).

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000, en novembre 2010 et en décembre 2021.

Carte actualisée

Non requise, étant donné qu'il n'y a pas de changement connu dans la répartition (Environment Canada, 2014b; eBird, 2020); voir l'évaluation précédente (COSEWIC, 2010).

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Oreoscoptes montanus

Moqueur des armoises

Sage Thrasher

Répartition au Canada : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan

Données démographiques

| | |
|--|---|
| Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population) | Environ 2,5 ans, selon l'estimation de l'UICN (Bird <i>et al.</i> , 2020). |
| Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures? | Inconnu; aucune indication de déclin, bien que les observations demeurent trop rares pour qu'on puisse estimer les tendances de façon fiable (eBird, 2020). |
| Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans] | Inconnu; aucune indication de déclin, bien que les observations demeurent trop rares pour qu'on puisse estimer les tendances de façon fiable. |
| Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans]. | Inconnu; aucune indication de déclin, bien que les observations demeurent trop rares pour qu'on puisse estimer les tendances de façon fiable. |
| Pourcentage [prévu ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans]. | Inconnu; la population est trop petite pour qu'on puisse prévoir de façon fiable les effets des menaces. |
| Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans], commençant dans le passé et se terminant dans le futur. | Inconnu; aucune indication de déclin ni de prévision des effets futurs des menaces, compte tenu du caractère limité des données disponibles sur la petite population. |
| Est-ce que les causes du déclin sont clairement comprises? | Inconnu; il est difficile de déterminer si la population est en déclin, mais si elle l'est, les causes ne sont pas bien comprises. |
| Est-ce que les causes du déclin ont effectivement cessé? | Inconnu; il est difficile de déterminer si la population est en déclin, mais si elle l'est, les causes ne sont pas bien comprises. |
| Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles? | Inconnu |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures? | Non |

Information sur la répartition

| | |
|---|---|
| Superficie estimée de la zone d'occurrence | 4 500 km ² , selon la méthode du polygone convexe tracé autour des sites de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan qui ont été occupés par l'espèce à un moment quelconque entre 1990 et 2020; la valeur actuelle pourrait être légèrement inférieure. |
| Indice de zone d'occupation (IZO), fondé sur une valeur établie à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté | 40 km ² , selon une grille à carrés de 2 km de côté superposée aux sites où l'espèce s'est reproduite entre 1990 et 2010 (COSEWIC, 2010) ou plus récemment (Birds Canada, 2020). |
| La population totale est-elle gravement fragmentée, c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d'occupation totale se trouvent dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) séparées d'autres parcelles d'habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l'espèce? | Non |
| Nombre de localités* (utilisez une fourchette plausible pour refléter l'incertitude, le cas échéant) | Au plus 9; probablement 5 ou moins, du moins certaines années. L'espèce est présente annuellement dans trois sites en Colombie-Britannique (lac White, Chopaka et Kilpoola); chacun de ces sites est vulnérable à la menace récurrente posée par les feux de forêt (Harrison, comm. pers., 2020). Les prairies de l'aire de conservation Sage and Sparrow, en Colombie-Britannique, sont probablement occupées chaque année elles aussi. Jusqu'à quatre localités ont été recensées dans une même année en Alberta et en Saskatchewan (Artuso, comm. pers., 2021; Liccioli, comm. pers., 2021), bien que le COSEPAC (2010) ait considéré qu'elles ne formaient en fait qu'une seule localité. |
| Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence? | Non; toutes les localités déterminées dans le rapport de situation (COSEWIC, 2010) demeurent utilisées. |
| Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous-populations? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*? | Non; toutes les localités déterminées dans le rapport de situation (COSEWIC, 2010) demeurent utilisées. |

* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) et [IUCN](#) pour obtenir des précisions sur ce terme.

| | |
|---|---|
| Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat? | Oui; déclin observé de la superficie et de la qualité de l'habitat de nidification dans les vallées de l'Okanagan et de la Similkameen, en Colombie-Britannique, et déclin probable de la superficie et de la qualité de l'habitat en Alberta et en Saskatchewan (COSEWIC, 2010; Environment Canada, 2014b). L'amélioration continue de l'habitat du Tétrás des armoises en Alberta et en Saskatchewan (Environment Canada, 2014a) pourrait contribuer à l'amélioration de l'habitat du Moqueur des armoises selon certaines études (Timmer <i>et al.</i> , 2019), bien que d'autres études affirment le contraire (Carlisle <i>et al.</i> , 2018; Dinkins et Beck, 2019). |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation? | Non |

Nombre d'individus matures dans chaque sous-population

| Sous-populations | Nombre d'individus matures (utilisez une fourchette plausible) |
|-------------------------|---|
| Colombie-Britannique | 6-24 |
| Alberta et Saskatchewan | 1-12 |
| Total | 7-36, d'après COSEWIC (2010) et compte tenu de l'absence de variation des tendances d'observation depuis ce temps (Environment Canada, 2014b; eBird, 2020). |

Analyse quantitative

| | |
|--|---------------------------------|
| La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans, ou 10 % sur 100 ans]? | Inconnu; analyse non effectuée. |
|--|---------------------------------|

Menaces et facteurs limitatifs

| | | |
|---|--|---|
| Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l'espèce? | Non, mais les menaces relevées dans COSEWIC (2010) ont été classées dans le Programme de rétablissement (Environment Canada, 2014b). | Impact global des menaces : élevé (d'après Environment Canada 2014b). |
|---|--|---|

* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) et [IUCN](#) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Les menaces relevées dans le Programme de rétablissement (Environnement Canada, 2014b) sont les suivantes :

Niveau de préoccupation élevé :

- UICN 1 (Développement résidentiel et commercial) : perte d'habitat liée aux zones résidentielles et urbaines (1.1), aux zones commerciales et industrielles (1.2) et aux zones touristiques et récréatives (1.3)
- UICN 2 (Agriculture et aquaculture) : perte d'habitat liée aux cultures annuelles et pérennes de produits autres que le bois (2.1) et à l'élevage de bétail (2.3)
- UICN 7 (Modifications des systèmes naturels) : perte d'habitat liée aux incendies (7.1)

Niveau de préoccupation moyen :

- UICN 4 (Corridors de transport et de service) : perte d'habitat liée aux routes (4.1) et aux lignes de services publics (4.2)
- UICN 3 (Production d'énergie et exploitation minière) : perte d'habitat liée au forage pétrolier et gazier (3.1) et à l'exploitation de mines et de carrières (3.2)

Niveau de préoccupation faible :

- UICN 11 (Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents) : mortalité causée par des températures extrêmes (11.3)

Les récentes modélisations de l'habitat suggèrent que les changements climatiques pourraient exacerber d'autres menaces liées à l'habitat (Millikin *et al.*, 2020).

Quels autres facteurs limitatifs sont pertinents?

La population est surtout limitée par la disponibilité d'un habitat convenable d'armoise (COSEWIC, 2010; Environnement Canada, 2014b).

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

| | |
|---|--|
| Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada. | Espèce cotée S2 (en péril) dans l'État de Washington et S3 (vulnérable) au Montana; cote mondiale ramenée à G4 (apparemment non en péril) en 2016 (NatureServe, 2021). Population de faible densité et probablement en déclin dans le plateau Columbia, aux États-Unis, qui est la source présumée de la majorité des individus au Canada. La plus récente tendance sur 10 ans fournie par le Relevé des oiseaux nicheurs (BBS) pour la région de conservation des oiseaux 9 (qui comprend le plateau Columbia) est de -1,2 % par année (intervalle de confiance à 95 % de -3,2, 0,5; Smith. comm. pers., 2020). |
| Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible? | Oui; la population du Canada est probablement soutenue par une immigration des États-Unis (Environnement Canada, 2014b). |
| Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada? | Oui; reproduction réussie d'immigrants présumés dans l'habitat convenable. |

| | |
|---|--|
| Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants? | Oui, mais sa superficie est faible. L'habitat d'armoises est encore présent et est visé par des activités de conservation, surtout pour le Tétrás des armoises en Alberta et en Saskatchewan (Environment Canada, 2014a), et des parcelles ont été acquises à des fins de protection dans le sud de la Colombie-Britannique. |
| Les conditions se détériorent-elles au Canada?+ | Oui; les menaces qui pèsent sur l'habitat ont été évaluées comme étant « continues » dans le Programme de rétablissement (Environment Canada, 2014b). |
| Les conditions de la population source se détériorent-elles?+ | Oui; le Relevé des oiseaux nicheurs (BBS) montre un déclin chez la population source (voir précédemment), dont l'habitat est menacé (Environment Canada. 2014a,b). |
| La population canadienne est-elle considérée comme un puits?+ | Inconnu. L'immigration depuis les États-Unis peut contribuer à la population canadienne (voir précédemment), mais on ne peut déterminer clairement si la population canadienne est un puits. |
| La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle? | Inconnu. Il est probable que l'immigration contribue déjà à la population, mais il est improbable qu'elle suffise à en assurer le rétablissement, compte tenu des menaces continues qui pèsent sur l'habitat et du déclin de la population source. |

Nature délicate de l'information sur l'espèce

| | |
|---|-----|
| Les données d'occurrence concernant l'espèce sont-elles de nature délicate? | Non |
|---|-----|

Historique du statut

| |
|---|
| COSEPAC : Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000, en novembre 2010 et en décembre 2021. |
|---|

+ Voir le [tableau 3](#) (Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe)

Statut et justification de la désignation

| | |
|---|--|
| Statut En voie de disparition | Codes alphanumériques B1ab(iii)+2ab(iii); D1 |
| Justification de la désignation Cet oiseau chanteur est restreint à de petites zones du sud de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, où il est étroitement associé aux prairies à armoises restantes. Sa répartition et son abondance au Canada semblent être restées stables au cours de la dernière décennie, mais la population demeure très petite, avec un nombre total estimé de 7 à 36 individus matures. L'immigration depuis les petites sous-populations en déclin de l'État de Washington et du Montana est probablement insuffisante pour accroître la population canadienne. La perte d'habitat dominé par l'armoise au profit du développement résidentiel, du développement agricole et des incendies semble avoir mené au déclin de la population. Les changements climatiques constituent une préoccupation croissante. | |

Applicabilité des critères

| |
|---|
| Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) : Sans objet. Données insuffisantes pour inférer, présumer ou prévoir de manière fiable les tendances de la population. |
| Critère B (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) : Correspond aux critères de la catégorie « Espèce en voie de disparition » B1ab(iii) et B2ab(iii), compte tenu d'une zone d'occurrence de 4 500 km ² , d'un IZO de 40 km ² , du nombre de localités inférieur à cinq et du déclin observé de l'étendue et de la qualité de l'habitat. |
| Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : Sans objet. Le nombre d'individus matures (de 7 à 36) est inférieur au seuil de la catégorie « Espèce en voie de disparition ». Cependant, il n'y a pas de preuve d'un déclin continu du nombre d'individus matures. |
| Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : Correspond au critère de la catégorie « Espèce en voie de disparition » D1. Le nombre d'individus matures est estimé entre 7 et 36. |
| Critère E (analyse quantitative) : Analyse non effectuée. |

REMERCIEMENTS

Le financement nécessaire à la préparation de ce rapport a été fourni par Environnement et Changement climatique Canada. Les experts énumérés ci-dessous ont fourni des données et des conseils précieux.

Experts contactés

Artuso, C. Biologiste de la faune, Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada, Gatineau (Québec).

Court, G. Provincial Wildlife Status Biologist, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks, Edmonton (Alberta).

Fisher, R. Curator of Vertebrate Zoology, Royal Saskatchewan Museum, Regina (Saskatchewan).

Govindarajulu, P. Unit Head, Species Conservation Science Unit. BC Ministry of Environment and Climate Change Strategy, Victoria (Colombie-Britannique).

Gross, E. Senior Species at Risk Biologist. Canadian Wildlife Service, Environment and Climate Change Canada. Delta (Colombie-Britannique).

Gutsell, R. Wildlife Status Biologist, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks, Edmonton (Alberta).

Harrison, M. Habitat Stewardship Program Coordinator, Environment and Climate Change Canada, Delta (Colombie-Britannique).

Hwang, Y.T. Head, Conservation Planning, Environment and Climate Change Canada, Edmonton (Alberta).

Keith, J. Coordinator, Saskatchewan Conservation Data Centre, Fish, Wildlife and Lands Branch, Saskatchewan Ministry of Environment, Regina (Saskatchewan).

Knapton, R. Biologiste, Ottawa (Ontario).

Kusch, J. Zoologist, Saskatchewan Conservation Data Centre, Regina (Saskatchewan).

Liccioli, S. Ecosystem Scientist. Grasslands National Park, Parks Canada Agency, Val Marie (Saskatchewan).

Mahony, N. Research Biologist, Environment and Climate Change Canada. Edmonton (Alberta).

Neufeld, C. Grassland Ecologist, Environment and Climate Change Canada, Saskatoon (Saskatchewan).

Pietro Diaz, B. Terrestrial Ecologist, Habitat Unit, Fish, Wildlife and Lands Branch, Saskatchewan Ministry of Environment, Regina (Saskatchewan).

SOURCES D'INFORMATION

- Artuso, C., comm. pers. 2021. *Correspondance par courriel adressée à A.G. Horn*. Février 2021. Biologiste de la faune. Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada, Gatineau (Québec).
- Bird, J., R. Martin, H.R. Akçakaya, J. Gilroy, I.J. Burfield, S.T. Garnett, A. Symes, J. Taylor, C.H. Şekercioğlu et S.H.M. Butchart. 2020. Generation lengths of the world's birds and their implications for extinction risk. *Conservation Biology* 34:1252–1261.
- Birds Canada. 2020. Species Highlights for 2020. Saskatchewan Breeding Bird Atlas Fall Newsletter 2020: 4. Site Web : <https://sk.birdatlas.ca/newsletters/> [consulté en novembre 2020].
- Carlisle, J.D, A.D. Chalfoun, K.T. Smith et J.L. Beck. 2018. Nontarget effects on songbirds from habitat manipulation for Greater Sage-Grouse: implications for the umbrella species concept. *Condor: Ornithological Applications* 120:439-455.
- COSEWIC. 2010. Update COSEWIC Status Report on Sage Thrasher (*Oreoscoptes montanus*). Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa, Ontario. [Également disponible en français : COSEPAC. 2010. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Moqueur des armoises (*Oreoscoptes montanus*) au Canada – Mise à jour, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa (Ontario).]
- Dinkins, J.B., et J.L. Beck. 2019. Comparison of conservation policy benefits for an umbrella and related sagebrush-obligate species. *Human–Wildlife Interactions* 13:447–458.
- eBird. 2021. eBird: An online data base of bird distribution and abundance [application Web]. eBird, Ithaca, New York. Site Web : <http://ebird.org> [consulté en octobre 2021].
- Environment Canada. 2014a. Amended Recovery Strategy for the Greater Sage-Grouse (*Centrocercus urophasianus urophasianus*) in Canada. Species at Risk Act Recovery Strategy Series. Environment Canada, Ottawa. vi + 53 pp. [Également disponible en français : Environnement Canada. 2014a. Programme de rétablissement modifié du Tétrás des armoises (*Centrocercus urophasianus urophasianus*) au Canada, Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Environnement Canada, Ottawa. vii + 59 p.]
- Environment Canada. 2014b. Recovery Strategy for the Sage Thrasher (*Oreoscoptes montanus*) in Canada. Species at Risk Act Recovery Strategy Series. Environment Canada, Ottawa. iv + 30 pp. [Également disponible en français : Environnement Canada. 2014b. Programme de rétablissement du Moqueur des armoises (*Oreoscoptes montanus*) au Canada. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Environnement Canada, Ottawa. v + 32 p.]

- Gross, E., comm. pers. 2021. *Correspondance par courriel adressée à A.G. Horn*. Mai 2021. Senior Species at Risk Biologist. Canadian Wildlife Service, Environment and Climate Change Canada. Delta, British Columbia.
- Harrison, M., comm. pers. 2020. *Correspondance par courriel adressée à A.G. Horn*. Août 2020. Habitat Stewardship Program Coordinator. Environment and Climate Change Canada, Delta, British Columbia.
- Kusch, J., comm. pers. 2020. *Correspondance par courriel adressée à A.G. Horn*. Août 2020. Zoologist, Saskatchewan Conservation Data Centre, Regina, Saskatchewan.
- Liccioli, S., comm. pers. 2021. *Correspondance par courriel adressée à A.G. Horn*. Avril 2021. Ecosystem Scientist. Grasslands National Park, Parks Canada Agency, Val Marie, Saskatchewan.
- Millikin, R., R. Joy, J. Komaromi, M. Harrison, N. A. Mahony et W. M. Vander Haegen. 2020. Recovery of peripheral Sage Thrashers under climate change. *Conservation Science and Practice* 2020;e290. <https://doi.org/10.1111/csp2.290>
- NatureServe. 2021. NatureServe Explorer: An online encyclopedia of life [application Web]. NatureServe, Arlington, Virginia. Site Web : <https://explorer.natureserve.org> [consulté en octobre 2021].
- Sauer, J.R., D.K. Niven, J.E. Hines, D.J. Ziolkowski, Jr., K.L. Pardieck, J.E. Fallon et W.A. Link. 2017. The North American Breeding Bird Survey, Results and Analysis 1966-2015. Version 02.07.2017. USGS Patuxent Wildlife Research Center, Laurel, Maryland.
- Smith, A., comm. pers. 2020. *Correspondance par courriel adressée à M. Gahbauer*. Mai 2021. Biostatisticien principal, Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa (Ontario).
- Timmer, J.M., C.L. Aldridge et M.E. Fernández-Giménez. 2019. Managing for multiple species: greater sage-grouse and sagebrush songbirds. *Journal of Wildlife Management* 83:1043-1056.

RÉDACTEUR DE L'EXAMEN RAPIDE DE LA CLASSIFICATION

Andrew G. Horn



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces menacées de disparition au Canada comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2021)

| | |
|--------------------------------|---|
| Espèce sauvage | Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans. |
| Disparue (D) | Espèce sauvage qui n'existe plus. |
| Disparue du pays (DP) | Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs. |
| En voie de disparition (VD)* | Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente. |
| Menacée (M) | Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés. |
| Préoccupante (P)** | Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle. |
| Non en péril (NEP)*** | Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles. |
| Données insuffisantes (DI)**** | Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce. |

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et
Changement climatique Canada
Service canadien de la faune

Environment and
Climate Change Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.